

INTERCLUBS PAR EQUIPES PROMOTION A ET B SENIORS DAMES

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les Clubs :

Ouvert à une seule équipe par Club qui n'a pas déjà une équipe en division nationale Séniors Dames.

Le nombre d'équipes sera limité à 26 par promotion (une seule équipe par Club) et elles seront retenues selon l'ordre suivant :

- 1) Classement au dernier Mérite des Clubs Dames ;
- 2) Somme des points des joueuses présentes au Mérite National Seniors Dames à la date de clôture des inscriptions des Clubs.
- 3) La date d'inscription de l'équipe.

Pour les équipières : (voir le règlement général)

Ouvert aux joueuses ayant 50 ans ou plus la veille de l'épreuve.

FORME DE JEU

① Phase de qualification : 1^{er} et 2^{ème} jour

4 joueuses / stroke play / 36 trous / 18 trous par jour

Les 3 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

② Phase finale pour la montée : 3^{ème} jour

1 foursome et 2 simples consécutifs / match play / 18 trous par jour

Les **16** premières équipes jouent pour la montée en 3^{ème} division en élimination directe :

16 clubs en tout monteront des promotions en 3^{ème} division.

Le nombre de clubs qualifiés par promotion et la forme de jeu seront déterminés à la clôture des inscriptions des clubs en fonction du nombre d'inscrits.

ENGAGEMENT

Inscription du Club sur Extranet (<http://xnet.ffgolf.org>) au plus tard 1 mois avant le premier jour de l'épreuve.

Inscription des joueuses sur Extranet (<http://xnet.ffgolf.org>) au plus tard 7 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve.

Forfait : Voir § II-2/ FORFAITS du règlement général.

PRIX

Souvenirs offerts par la ffgolf aux Clubs montant en 3^{ème} division.